

Atelier-débat sur la Sécurité Routière : «Mobilité Seniors»

Pour répondre aux problématiques de l'accidentologie dans le département et notamment celle des piétons seniors, la Maison de la sécurité routière du Var/MSR-Var (Préfecture, Conseil général) propose un atelier-débat de sensibilisation à la sécurité routière en direction de ces usagers vulnérables, intitulé **«Mobilité Seniors»**.

Cette action est inscrite au Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) validé par le Préfet du Var, co-financé par la préfecture et le Conseil Général.

Elle consiste en l'intervention d'un ou plusieurs préventeurs, Intervenants Départementaux de Sécurité Routière sur site, face à un ou plusieurs groupes de seniors.

Prévue dans sa configuration de base (1) sur une heure et demi, elle s'adresse à un groupe de 15 à 40 seniors, en salle, qui assistent à l'atelier suivant :

- **atelier-débat «Mobilité Seniors»** (durée 1h30) proposé par un ou plusieurs IDSR bénévoles de la MSR-Var, notamment Bernard DELAHAYE et Marilyne PROAL.

Outre les grands sujets de sécurité routière (vitesse, ceinture de sécurité, giratoires, téléphone, alcool/cannabis,...) qui donnent lieu à de fructueuses discussions, ce module aborde également certaines notions et limites physiologiques du corps humain et prodigue des conseils pour appréhender la route en sécurité lorsqu'on est senior, que l'on soit piéton ou conducteur.



Le dialogue avec ces préventeurs est également très utile à une meilleure connaissance et compréhension mutuelle. Il permet d'appeler ces usagers vulnérables à adopter le bon comportement lors de leur déplacements.

Renseignements, Contacts :

Préfecture Pôle sécurité routière : M. ROSEC, chef du pôle 04 94 18 80 47 - Fax 04 94 18 80 54
Maison de la Sécurité routière (MSR-Var) : 04 94 18 80 26 – Fax 04 94 18 80 48 www.msr83.fr

(1) : *Peut être adaptée aux besoins de la structure d'accueil : plusieurs séances, plusieurs groupes...*



Maison de la sécurité routière du Var

FICHE MEDIA-PRESSE MSR-Var

***Cette action est réalisée en partenariat avec la
Maison de la sécurité routière du Var (préfecture, conseil général du Var).***

La **Maison de la sécurité routière du Var (MSR-Var)**, est une structure administrative créée par la **préfecture et le conseil général du Var**, qui a pour missions principales :

- d'aider et d'informer les victimes d'accidents de la route et leurs familles (cellule d'aide aux victimes),
- d'informer sur la sécurité routière, de sensibiliser tous les publics,
- de favoriser le développement d'actions de prévention (conseils à projets, outils pédagogiques, intervenants, partenariats...),
- la synergie entre les acteurs et partenaires institutionnels et associatifs locaux.

Elle est placée sous l'autorité du chef du pôle sécurité routière de la préfecture du Var, au cabinet du Préfet. Son animation permanente est assurée par un agent de la préfecture, assisté de deux agents du conseil général du Var, co-animateurs, et d'Intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) bénévoles.

Aide aux victimes d'accidents et leurs familles

Une mission d'aide, d'information et de documentation des victimes d'accidents de la route et de leurs familles est assurée par un spécialiste pour écouter et orienter les personnes qui ont été touchées par un accident. Cette cellule « aide aux victimes » reçoit gratuitement, sur rendez-vous et en toute confidentialité.

Actions de prévention

En tant que service public spécifiquement dédié à la sécurité routière, la MSR-Var apporte conseils et assistance aux porteurs de projets pour la mise en place d'actions de prévention. Elle est l'intermédiaire entre les organisateurs (élus, entreprises, établissements scolaires...) et le réseau de partenaires institutionnels ou associatifs qui interviennent dans ce domaine. Elle dispose d'un centre de ressources documentaire (diffusion de dépliants et affiches des campagnes de communication de la Sécurité Routière) et pédagogique (matériels, outils et intervenants).

Avec ses propres ateliers, ses animateurs et les Intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) bénévoles, elle participe à de multiples actions de prévention sur le terrain par an, dans tout le département, permettant de sensibiliser des milliers de varois (grand public, scolaires, milieu professionnel...)

Elle bénéficie du **soutien financier d'AGPM-Prévention** qui l'aide à se doter de matériel et d'outils pédagogiques.

Maison de la sécurité routière du Var (MSR-Var)

Préfecture du Var / Cabinet / Pôle SR - Boulevard du 112ème régiment d'infanterie - BP1209 - 83070 TOULON Cedex. - Tél : 0494188026 – 0675876780 – Fax : 0494188048 – Courriel : pref-msr@var.gouv.fr
Accueil sur rendez-vous

Toutes les actualités et informations sur le site internet de la MSR-Var : taper « MSR Var » dans un moteur de recherche ou **www.msr83.fr**

IMPORTANT : Conformément à son règlement intérieur, la MSR-Var et ses 2 administrations fondatrices (**préfecture et conseil général du Var**) doivent être citées dans l'article de presse.

D'autres organismes peuvent également participer, exemple : Police nationale, CRS Autoroutière Provence, Gendarmerie nationale, associations... Se renseigner auprès de l'organisateur et les citer également.